



Usurpation d'identité par mon ex-épouse

Par **Duffar**, le **12/03/2012** à **15:11**

Bonjour,

Divorcé depuis 2010, mon ex-épouse, qui n'a pas sollicité l'autorisation de pouvoir continuer à porter mon nom, n'obtempère pas à ma demande de reprendre son nom de jeune fille. (lettre recommandée avec A/R envoyée, son conseil avisé, ...)

Quelle(s) action(s) puis-je entreprendre?

Christian Duffar